

Régionale d'élevage

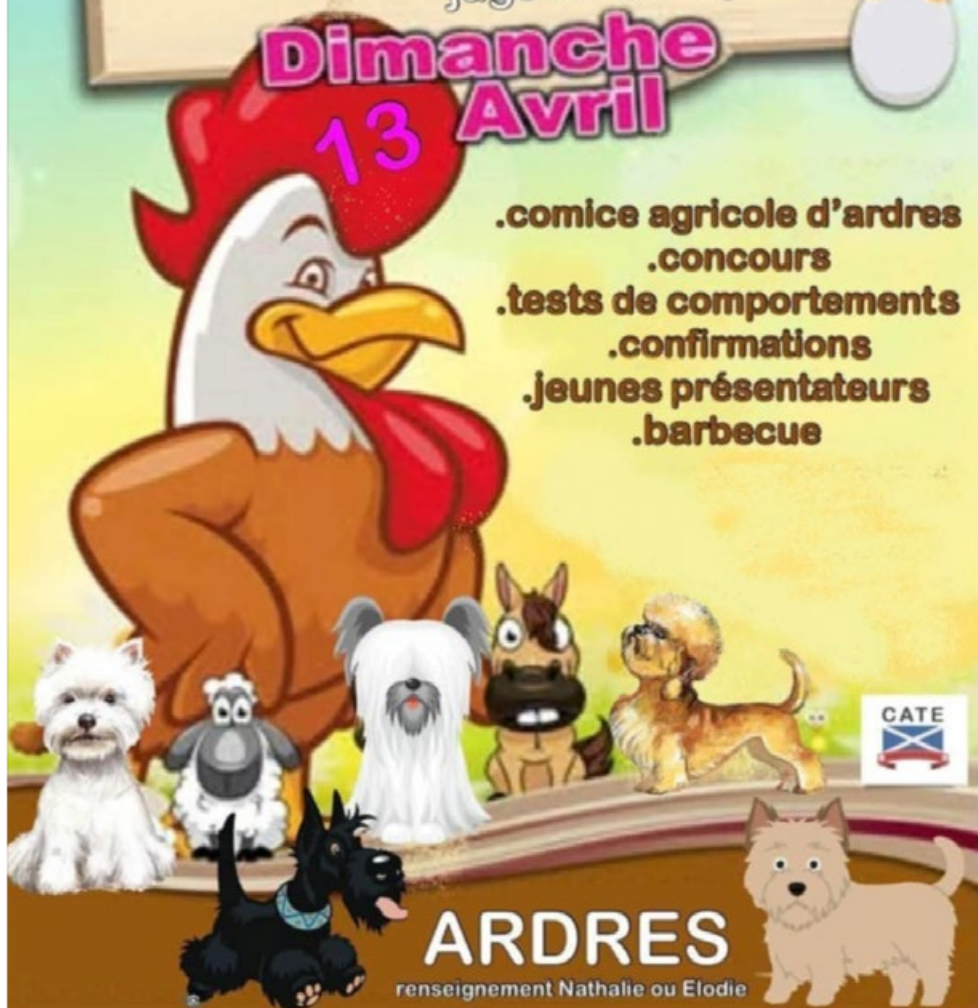
Terriers d'Ecosse

juge M. Jenny Guy

Dimanche
13 Avril



- .comice agricole d'ardres
- .concours
- .tests de comportements
- .confirmations
- .jeunes présentateurs
- .barbecue



ARDRES

renseignement Nathalie ou Elodie



ARDEN GRANGE™

ALIMENTATION SANS COMPROMIS



Recettes naturellement hypoallergéniques avec uniquement des ingrédients de qualité « super premium ».

Sans gluten de blé, ni bœuf, ni soja, ni produits laitiers, ni colorants artificiels, additifs de saveur ou encore conservateurs.

Une qualité constante et reconnue ainsi que des prix dégressifs adaptés à l'élevage.

Jusqu'à
20%
de remise



Livraison en 24-48 h
gratuite dès 49€



Tarifs dégressifs
panachage possible



Kits chiots disponibles
Système avantageux unique



Toute une équipe familiale d'experts passionnés à votre écoute

Nous contacter :

info@chiensetchatsnaturellement.com

02 54 80 32 63

ALIMENTATION NATURELLEMENT HYPOALLERGENIQUE



Recettes garanties sans : gluten de blé,
bœuf, soja, produits laitiers, colorants,
conservateurs ou arômes artificiels.

exclusivement sur

www.chiensetchatsnaturellement.com

Chiens&Chats

NATURELLEMENT



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE ARDRES (62)

Samedi 13 avril 2025

Jugements et confirmations

M. JENNY Guy

Test de comportement

Nathalie DUCLAY

Elodie WAGENHEIM

Anthony WAGENHEIM



LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire Générale

Christine GRIETTE
deglandery@outlook.fr
Les Licottes - 03350 Cérilly

Secrétaire Adjointe

Kathlène CLAUS

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Marie Line COURANT
Jonathan DESPORTES
Cédric TOULOUSE
Sophie LASCAZE
Yannick GARCIA

PROGRAMME

à partir de 8h15 Entrée des chiens
9h30 Début des jugements
12h00 Apéritif et déjeuner
14h00 Reprise des jugements
16h00 Remise des récompenses

Référent Bien-être Animal : Anthony WAGENHEIM



Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



LE MOT DES DÉLÉGUÉES

Bienvenue à notre régionale d'élevage à Ardres, lors de ce magnifique Comice Agricole !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants, et particulièrement ceux qui ont fait le déplacement de loin pour être parmi nous aujourd'hui. Votre présence témoigne de l'enthousiasme et de l'engagement que vous portez à l'élevage et à notre passion commune.

Un grand merci à notre juge, M. Guy Jenny, ainsi qu'à sa secrétaire Isabelle Hue, pour leur disponibilité et leur bienveillance dans les jugements qui vont être réalisés. Votre expertise et votre professionnalisme sont précieux pour le bon déroulement de cette journée.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers notre sponsor Chiens et Chats Naturellement, pour tous les cadeaux qu'ils ont généreusement offerts, ainsi qu'aux grossistes Chadog, Jika et Transgroom. Un grand merci aussi aux deux salons des déléguées, Élodie de Dog Harmony et Nathalie de Pattes de Velours, pour leur soutien. Sans oublier les bénévoles qui viendront prêter main-forte tout au long de cette journée pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Nous tenons à adresser un chaleureux merci à Anthony pour la patience et le temps qu'il a consacré à la confection des magnifiques récompenses que nous allons remettre aujourd'hui. Son travail minutieux et son dévouement sont grandement appréciés et ajoutent une touche spéciale à cet événement.

Un grand merci aussi à Franck pour la mise en place d'un petit barbecue accompagné de ces salades composées, qui ne manquera pas de ravir les gourmands.

Enfin, un immense merci au comité du CATE pour leur confiance et leur soutien dans l'organisation de cet événement.

Nous vous souhaitons à tous une excellente journée dans la bonne humeur et la convivialité. Bonne chance à chacun d'entre vous, et que cette journée soit riche en échanges et en belles rencontres.

De la part de vos déléguées, Nathalie et Élodie, nous vous souhaitons à tous une belle compétition et de nombreux succès !



TEST DE COMPORTEMENT

Cat	Identifiant	Nom du chien	Propriétaire
4	250269611118667	VENUM BLACK DU ROYAUME DE FANTASIA	Mme LOGET Solange
5	250269610928047	VOLTAIRE DE LA CHAPELLE MADAME	M. LECREQ Didier
7	250269610613301	VERASCOTT UNION JACK	M. JAKUBIAK Laurent
11	250269591334139	VELMA DU NOORDDUIVEN	M. ROUSSELET Sylvain
12	250269300348110	UNIQUE PASSION DU CLAN DES PETITS COLONELS	Mme VIVIEN Christelle
13	250269610613278	VERASCOTT UNLIMITED FREEDOM	M. LECREQ Didier
19	250268781175337	VIVA WAKANDA DE LA FORET DE CARENCY	M. VINCENT Laurent
21	250269591825358	VETTEL DE LA DAME AUX LOUPS	Mlle METAYER Chloé
28	250268781289612	VENUS DES PLAINES D'OSIRIS	M. LECOCQ Jérémy
29	250269591824857	VICOMTESSE DARLING VALMA DE LA DAME AUX LOUPS	Mme DUCLAY Nathalie
30	250268781205575	V'QUEEN DU DOMAINE DE CALYPSO	M. ROUSSELET Sylvain
32	250268780966897	UP TO ME DES LANDES ECOSSAISES	M. FOURNIER Simon
35	250269101136884	UTOPIE DU MAT DES OYATS	Mme LOGET Solange
37	250269611282274	VANDA VELVET DE WILLYCOTT	Mme BAZOGE Stéphanie
Total			14



RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La RE est organisée à ARDRES le 13 avril 2025.

ARRIVEE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h15. Les jugements commenceront à 9h30 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie d'un chien est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. Tous les chiens présents sur le site de l'exposition doivent impérativement être vaccinés contre la toux de chenil.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. La préparation des chiens ne pourra se faire que sur les emplacements prévus. Elle est interdite autour des rings. Pour le bien-être animal, les potences sont également interdites. Le référent du bien-être animal est chargé de faire respecter cette règle par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, exclure le propriétaire de l'exposition.

PRESENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'information.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérinaire.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien

est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de détérage où le chien a obtenu un minimum de 150 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exemptes de copyright).

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS 1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoire ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale

du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif

TRES BON (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation : Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C. Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère. Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER.....	3
OUVERTE MALES.....	De 1 à 1..... 1
BABY FEMELLES.....	De 2 à 2..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 3 à 3..... 1
TERRIER ECOSSAIS.....	13
JEUNE MALES.....	De 4 à 5..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 7..... 2
OUVERTE MALES.....	De 8 à 9..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 10 à 10..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 11 à 11..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 12 à 13..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 14 à 15..... 2
CHAMPION FEMELLES.....	De 16 à 16..... 1
SKYE TERRIER.....	4
CHAMPION MALES.....	De 17 à 17..... 1
CONFIRMATION MALES.....	De 18 à 18..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 19 à 19..... 1
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 20 à 20..... 1
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER.....	17
JEUNE MALES.....	De 21 à 21..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 22 à 23..... 2
OUVERTE MALES.....	De 24 à 25..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 26 à 26..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 27 à 30..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 31 à 32..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 33 à 35..... 3
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 36 à 37..... 2

Soit 37 chiens inscrits pour 23 races dans le 3e Groupe

Soit 37 chiens inscrits pour 23 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -
Ardres (62)

JURY

M. JENNY Guy (35)

CAIRN TERRIER

CLASSE OUVERTE Mâles : 1

CLASSE BABY Femelles : 1

CLASSE VETERAN Femelles : 1

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 2

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2

CLASSE OUVERTE Mâles : 2

CLASSE PUPPY Femelles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2

CLASSE OUVERTE Femelles : 2

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

SKYE TERRIER

CLASSE CHAMPION Mâles : 1

CLASSE CONFIRMATION Mâles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 1

CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2

CLASSE OUVERTE Mâles : 2

CLASSE PUPPY Femelles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 4

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2

CLASSE OUVERTE Femelles : 3

CAIRN TERRIER

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. JENNY Guy

- 1er EXCELLENT 1 THE MAPLE LEAF RAG DU MOULIN DE MAC GREGOR
LOF : 057375/06032 Tat : 250269300228553 né le 02/08/2022 (SERGENT DES TERRES DE CERES X RAGTIME DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. GARDET Jean-Marc
- Meilleur de Race

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

- 1er TRES PROMETTEUR 2 HJOHOO'S LOOKING FOR LOVE
SKKS : ? Tat : 752096800021470 née le 14/11/2024 (HJOHOO'S YES HJO CAN X HJOHOO'S LOVE HJOUR LOOK) Prod. Mme TEODORSSON Elisabeth Prop. M. ROUSSELET Sylvain
- Meilleur Baby

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

- 1er EXCELLENT 3 TARA COTTAGE LOVE BY GRACE LLORA
LOF : 050805/07626 Tat : 250268500926650 née le 03/09/2015 (UNIQUECOTTAGE TAGGART X TARA COTTAGE GOOD GIRL (DITE GUERANDE)) Prod. Mme COURANT Marie-Line Prop. Mme CORNEROUTE Christine
- Meilleur de sexe Opposé / Vétéran

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. JENNY Guy

- 1er EXCELLENT 4 VENUM BLACK DU ROYAUME DE FANTASIA
LOF : 030251/04968 Tat : 250269611118667 né le 09/01/2024 ((CH) VERASCOTT JUMPIN JACK FLASH X MAVIS MAVILLE DAI HARD) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. Mme LOGET Solange
- Meilleur de Race / Jeune

- 2e EXCELLENT 5 VOLTAIRE DE LA CHAPELLE MADAME
LOF : 030346 Tat : 250269610928047 né le 23/05/2024 (VERASCOTT MOONLIGHT SHADOW X SAMOURAI LITTLE GIRL DE LA CHAPELLE MADAME) Prod. M. LECREQ Didier Prop. M. LECREQ Didier

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. JENNY Guy

- 2e TRES BON 6 ULRICK DES VICKLANDS
LOF : 029954/04946 Tat : 250269610714343 né le 18/04/2023 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X PLUME-LILY NOUVELLE GENERATION) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme DELEGLISE Catherine

- 1er EXCELLENT 7 VERASCOTT UNION JACK
LOF : 030178 Tat : 250269610613301 né le 08/11/2023 (VERASCOTT JUMPIN JACK FLASH X L'TIOTTE LOUISE DU MAT DES OYATS) Prod. Mlles HOVAGIMYAN Christine et Sylvie Prop. M. JAKUBIAK Laurent

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. JENNY Guy

- ABSENT 8 JUST A JOCK RAINBOW WARRIOR
LOF : 028806/04842 Tat : 250268743516755 né le 05/10/2020 (ISIDORE DES VICKLANDS X PREMIERE DAME DE DOMINOSCOTS) Prod. Mlle PAUMIER Justine Prop. Mlle PAUMIER Justine

- 1er EXCELLENT 9 UGOLIN DU MAT DES OYATS
LOF : 029945/04938 Tat : 250269610622127 né le 28/02/2023 (MACHO MAN NICE'N SPICE X MORGAN DU MAT DES OYATS) Prod. Mme LOGET Solange Prop. M. GARDET Jean-Marc

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

- 1er TRES PROMETTEUR 10 VERSACE MI AMOR DES VICKLANDS
LOF : 030420 Tat : 250269611129304 née le 26/08/2024 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NINA DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme LEMERRE Sophie
- Meilleur Puppy

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

1er TRES BON **11** **VELMA DU NOORDDUIVEN**

LOF : 030303 Tat : 250269591334139 née le 31/03/2024 (PEST-IN-SHOW DU MOULIN DE MAC GREGOR X SAPHYR) Prod. M. ROUSSELET Sylvain Prop. M. ROUSSELET Sylvain

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT **12** **UNIQUE PASSION DU CLAN DES PETITS COLONELS**

LOF : 030227/06208 Tat : 250269300348110 née le 23/11/2023 ((CH) LIMONCELLO SUPREM DAI HARD X (CH) RANDONNEE DAUTOMNE DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme VIVIEN Christelle

2e EXCELLENT **13** **VERASCOTT UNLIMITED FREEDOM**

LOF : 030179/06216 Tat : 250269610613278 née le 08/11/2023 (VERASCOTT JUMPIN JACK FLASH X L'TIOTTE LOUISE DU MAT DES OYATS) Prod. Mlles HOVAGIMYAN Christine et Sylvie Prop. M. LECREQ Didier

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

ABSENT **14** **SUCH A JOKE DES VICKLANDS**

LOF : 028969/06027 Tat : 250268743815930 née le 10/03/2021 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NEPTUNE DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mlle PAUMIER Justine

1er EXCELLENT **15** **TERRE D HERMES NOUVELLE GENERATION**

LOF : 029786/06128 Tat : 250269591056926 née le 03/06/2022 (NAPOLEON-GADSBY NOUVELLE GENERATION X MISS DIOR'LADY NOUVELLE GENERATION) Prod. M. ROME Frack Prop. Mme LEMERRE Sophie

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT **16** **STUPEFIX DU CLAN DES PETITS COLONELS**Meilleur de sexe
Opposé

LOF : 029295/06083 Tat : 250269100228874 née le 21/09/2021 ((CH) LUCIFER DU CLAN DES PETITS COLONELS (DIT TIGROU) X NAPATOUBU DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mme BAZOGE Stéphanie

SKYE TERRIER

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT **17** **SALT AND PEPPER TIMUT DE LA FORET DE CARENCY**

Meilleur de Race

LOF : 004015/00588 Tat : 250268743841571 né le 28/04/2021 ((CH) SKYELUCK GRAND ACTOR KEANU X (CH) ONEIDA POPPELINE DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. M. VINCENT Laurent

CLASSE CONFIRMATION MALES - JUGE M. JENNY Guy

ABSENT **18** **SKYFALL THISTLE ALARIA DE LA FORET DE CARENCY**

LOF : 004018 Tat : 250268743841586 né le 28/04/2021 (SKYELUCK GRAND ACTOR KEANU X ONEIDA POPPELINE DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. Mme LEFEBVRE Catherine

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT **19** **VIVA WAKANDA DE LA FORET DE CARENCY**Meilleur de sexe
Opposé / Jeune

LOF : 004066/00696 Tat : 250268781175337 née le 28/01/2024 ((CH) SKYELUCK GRAND ACTOR KEANU X (CH) ONEIDA POPPELINE DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. M. VINCENT Laurent

CLASSE CONFIRMATION FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

ABSENT **20** **VERA MONPTICHA DE LA FORET DE CARENCY**

LOF : 004068 Tat : 250268781175446 née le 28/01/2024 (SKYELUCK GRAND ACTOR KEANU X ONEIDA POPPELINE DE LA FORET DE CARENCY) Prod. M. Mme VINCENT Laurent et Patricia Prop. Mme LEFEBVRE Catherine

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT 21 VETTEL DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 085266 Tat : 250269591825358 né le 12/06/2024 (SIR BARNEY SHIRE DE LA DAME AUX LOUPS X SNOWBELL DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mlle METAYER Chloé

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. JENNY Guy

2e EXCELLENT 22 UNKLE LEGEND DU ROYAUME DE FANTASIA

LOF : 084628 Tat : 250269591741956 né le 29/08/2023 (SILVER SHADOW DE WILLYCOTT X SHINING SUZY STAR DU ROYAUME DE FANTASIA) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. Mme COCQUEREL Delphine

1er EXCELLENT 23 URRICANE WHITE TIGER DE LA DAME AUX LOUPS

Meilleur de Race

LOF : 084167 Tat : 250269591492288 né le 14/07/2023 (OLIVER-JAMES DE LA DAME AUX LOUPS X UPDATE'S SHAKE AWAY VOM NOPPER-HOF) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme GAMBIER Marine-Laure

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT 24 UNDER NIGHT DU ROYAUME DE FANTASIA

LOF : 083903/09056 Tat : 250269699624736 né le 27/01/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X QRISTMAS ROSY STAR DOLCE CON SPIRITO) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. Mme LOUETTE Stéphanie

ABSENT

25 URBAIN ODIEL DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 083952 Tat : 250269591292151 né le 14/02/2023 (SILVER SHADOW DE WILLYCOTT X SNOWBELL DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. M. DE VOS Christian

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

1er TRES PROMETTEUR 26 VALENTINE DU MAT DES OYATS

Meilleur Puppy

LOF : 085238 Tat : 250268781437116 née le 20/08/2024 (THE DASHING DEVIL'S JAWDROP X FOLLOW DREAM VIXAN) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LOGET Solange

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

3e EXCELLENT 27 VALKYRIE DE BIGUININE

LOF : 084802/14758 Tat : 250268781107025 née le 15/01/2024 (RAGNAR LILY'S CHAMPAGNETOUCH DE BIGUININE X POMPOM GIRL DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MARTIN Hélène

2e EXCELLENT 28 VENUS DES PLAINES D'OSIRIS

LOF : 084856 Tat : 250268781289612 née le 03/04/2024 (THE DASHING DEVIL'S SECRET FORCE X OSIRIS DU DOMAINE BAUVINOIS) Prod. M. Mme LECOCQ Jérémy / LEMAIRE Fanny Prop. M. LECOCQ Jérémy

1er EXCELLENT 29 VICOMTESSE DARLING VALMA DE LA DAME AUX LOUPS

Meilleur Jeune

LOF : 085265 Tat : 250269591824857 née le 12/06/2024 (SIR BARNEY SHIRE DE LA DAME AUX LOUPS X SNOWBELL DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme DUCLAY Nathalie

4e EXCELLENT 30 V'QUEEN DU DOMAINE DE CALYPSO

LOF : 084766 Tat : 250268781205575 née le 19/02/2024 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X PERLE DU DOMAINE DE CALYPSO) Prod. M. VERHELLE Steevens Prop. M. ROUSSELET Sylvain

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy

1er EXCELLENT 31 UNIQUE POTION DES PETITES SORCIERES

LOF : 084097 Tat : 250269590990395 née le 17/05/2023 (LYNNSTO STAR TURN AT ROYALCOUNTY X MISS LEMPIKA DES PETITES SORCIERES) Prod. Mme FLEURY Sandrine Prop. Mlle FLEURY Sandrine

2e EXCELLENT 32 UP TO ME DES LANDES ECOSSAISES

LOF : 084379/14718 Tat : 250268780966897 née le 02/09/2023 (COLDPLAY DEVIL IN DISGUISE X SWEET BONBON DES LANDES ECOSSAISES) Prod. Mme NIE CLOTTENS
Isabelle Prop. M. FOURNIER Simon

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy**1er EXCELLENT 33 SNOWBELL DE LA DAME AUX LOUPS**

**Meilleur de sexe
Opposé**

LOF : 081260/14454 Tat : 250269608866089 née le 28/02/2021 (GERRY JR DEVIL IN DISGUISE X PURPLE RAIN DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme DUCLAY Nathalie

3e EXCELLENT 34 SYMPHONIE DES PLAINES D'OSIRIS

LOF : 081486/14426 Tat : 250268723163357 née le 18/07/2021 (I-TAKE-IT-BIGUININ X OSIRIS DU DOMAINE BAUVINOIS) Prod. M. Mme LECOCQ Jérémy / LEMAITRE Fanny Prop. Mme EHRMANN Catherine

2e EXCELLENT 35 UTOPIE DU MAT DES OYATS

LOF : 083985 Tat : 250269101136884 née le 10/04/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X SALLY DU VALLON DES AURES) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LOGET Solange

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE M. JENNY Guy**ABSENT 36 IRENE DU MOULIN DE POELAY**

LOF : 068834/12773 Tat : 129TMT née le 16/09/2013 (EROS DE WILLYCOTT X ELLA DU MOULIN DE POELAY) Prod. Mme PARSY Lolita Prop. Mme MARTIN Hélène

ABSENT 37 VANDA VELVET DE WILLYCOTT

LOF : 085237 Tat : 250269611282274 née le 08/06/2024 (TWIX DE WILLYCOTT X CRAFT'S MASTER GALA VELVET) Prod. Mme JENNY Fabienne Prop. Mme BAZOGUE Stéphanie

Liste des exposants
R.E. Terriers dEcosse - Ardres (62) dimanche 13 avril 2025

B

BAZOGÉ Stéphanie () 16-37

C

COCQUEREL Delphine () 22
CORNEROUTE Christine 17, rue du Chapitre 78570 CHANTELOUP LES VIGNES 3

D

DE VOS Christian Germaine Declercqstraat 3/0202 9800 DEINZE (BELGIQUE) 25
DELEGLISE Catherine () 6
DUCLAY Nathalie Le Fort St Jean 847, rue du Barnedicque 62370 ZUTKERQUE 29-33

E

EHRMANN Catherine 121, rue Sauteur 59300 VALENCIENNES 34

F

FLEURY Sandrine () 31
FOURNIER Simon () 32

G

GAMBIER Marine-Laure () 23
GARDET Jean-Marc 7, rue du Verger 28700 DENONVILLE 1-9

J

JAKUBIAK Laurent 60, rue Salvador Allendé 59282 DOUCHY LES MINES 7

L

LECOCQ Jérémy () 28
LECREQ Didier 4, rue de Mailly-Maillet 80560 COURCELLES AU BOIS 5-13
LEFEBVRE Catherine () 18-20
LEMERRE Sophie () 10-15
LOGET Solange () 4-26-35
LOUETTE Stéphanie () 24

M

MARTIN Hélène () 27-36
METAYER Chloé () 21

P

PAUMIER Justine 8, route de la Guérinière Bouval 50220 JUILLEY 8-14

R

ROUSSELET Sylvain () 2-11-30

V

VINCENT Laurent 63, avenue Georges Brassens 62260 AUCHEL 17-19
VIVIEN Christelle () 12